



Rentrée Scolaire : 2017-2018

Lieu

Fiche d'inscription

Aux activités péri et Extrascolaires

- Accueil de Loisirs vacances :
- Accueil de Loisirs du mercredi de :
- Accueil de Loisirs périscolaire de :
- Temps d'Activités Périscolaires de :

Forfait Mensuel <input type="checkbox"/> A partir du* :/...../.....	Type de forfait choisi pour les accueils périscolaires Merci de cocher la case correspondante à votre choix : Sans forfait coché, vous serez automatiquement facturé en occasionnel <small>*Sauf précision de votre part, le forfait mensuel est appliqué à réception du dossier.</small>	Forfait Occasionnel <input type="checkbox"/>
---	--	---

Votre enfant :

Nom : Etablissement fréquenté.....
 Prénom : Classe :
 Date et lieu de naissance : Enseignant :
 Nom et prénom des frères et sœurs :

Les parents :

Situation de famille : - mariés, vie maritale / -célibataire / -divorcés, séparés / - veuf(ve)

Personne ayant la garde de l'enfant :

Père : (ou autre responsable légal) Nom : Prénom : Adresse : ☎ domicile : ☎ portable : Profession : Lieu et tel. de travail : Mail :	Mère : (ou autre responsable légal) Nom : Prénom : Adresse : ☎ domicile : ☎ portable : Profession : Lieu et tel. de travail : Mail :
---	---

<u>Administratif :</u> Régime : <input type="checkbox"/> Général Sécurité Sociale / <input type="checkbox"/> MSA / <input type="checkbox"/> RSA / <input type="checkbox"/> Autre : CAF de N° d'Allocataire : N° de sécurité sociale de l'assuré pour l'enfant :	Réservé à l'administration Quotient Familial 2017..... 2018.....
---	--

Document à fournir pour la facturation :

- Passeport loisirs CAF : envoyés automatiquement par la CAF au mois de décembre pour toutes les familles concernées.
- Bon MSA : faire la demande auprès du service d'action social de la MSA et nous fournir les bons complétés et signés au recto.
- Attestation RSA : à fournir tous les 3 mois
- Prise en charge du Conseil Général : faire la demande auprès du service des prestations du CG qui nous fera suivre l'attestation.
- Mandat de prélèvement signé + IBAN ou RIB pour bénéficier du prélèvement automatique. (mandat de prélèvement à retirer auprès de nos services)

- Autorisations**
 J'autorise mon enfant à participer aux activités suivantes :
- Baignade
 - Vélo
 - Sortie en car
 - Activités physiques et sportives
 - Sortie en mini bus (de la collectivité)

Personnes autres que les parents habilitées à venir chercher l'enfant

Nom	Téléphone

Droit à l'image

À l'occasion des activités de l'Accueil de Loisirs, votre enfant peut être photographié et nous souhaitons pouvoir éventuellement faire figurer ces photos sur nos plaquettes et/ou sur notre site web.

Ces photographies ne seront accompagnées d'aucune information susceptible de rendre identifiables votre enfant et votre famille, dont le nom ne sera pas mentionné. Les légendes accompagnant la (ou les) photographie(s) ne porteront pas atteinte à la réputation de votre enfant ou à sa vie privée.

autorise la publication sur le site Internet, sur les plaquettes de la Communauté de Communes du Pays Ribéracois, et dans la presse.

n'autorise pas la publication de la photographie de mon enfant.

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ; ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ.

- **VACCINATIONS** (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq					
BCG					

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION
ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

- **RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT**

L'enfant suit-il un **traitement médical** pendant le séjour ? oui non

Si oui joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants (*boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice*) . **Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.**

RUBÉOLE	VARICELLE OUI NON	ANGINE OUI NON	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÛ OUI NON	SCARLATINE OUI NON
COQUELUCHE OUI NON	OTITE OUI NON	ROUGEOLE OUI NON	OREILLONS OUI NON	

ALLERGIES :

Asthme Alimentaires Médicamenteuses Autres

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)

INDIQUEZ CI-APRÈS : LES DIFFICULTÉS DE SANTÉ (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE.

Madame, Monsieur _____, déclare(nt) exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise(nt) les responsables de l'Accueil de Loisirs à prendre le cas échéant toutes mesures rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant.
Je déclare également avoir pris connaissance du règlement intérieur.

Date et signature des parents

TARIFS ACCUEILS PERISCOLAIRES

Tarifs et Horaires applicables à partir du 04 septembre 2017

Accueils Périscolaires secteur du Riberaçois et des Hauts de Dronne et Val de Dronne				
Quotient familial (en euros)	Tarif mensuel 1 enfant	Tarif mensuel 2 enfants	Tarif mensuel 3 enfants	Tarif occasionnel journée
1401 et +	26.50€	46.50€	59.00€	4.50€
901 à 1400	25.00€	44.00€	56.00€	4.00€
623 à 900	22.50€	39.50€	51.00€	3.50€
0 à 622	20.00€	35.00€	45.00€	3.00€
RSA socle	7.00€	12.00€	16.50€	1.00€

Accueils Périscolaires secteur du Verteillacois (Verteillac et Cerlces)				
Quotient familial (en euros)	Tarif mensuel 1 enfant	Tarif mensuel 2 enfants	Tarif mensuel 3 enfants	Tarif occasionnel journée
1401 et +	25.50€	43.00€	54.00€	4.50€
901 à 1400	24.00€	40.00€	50.00€	4.00€
623 à 900	21.50€	37.00€	47.00€	3.50€
0 à 622	20.00€	33.50€	42.50€	3.00€
RSA socle	7.00€	12.00€	16.50€	1.00€

INFOS HORAIRES

Les accueils de loisirs périscolaires ouvriront officiellement à 7h30 le matin et fermeront à 18h30 le soir.

Cependant afin de répondre au mieux aux besoins de garde de tous les enfants dont les parents travaillent, vous avez la possibilité, de solliciter l'ouverture de l'accueil dès **7h00** et sa fermeture à **19h00**. En revanche, cette dérogation nécessitant la présence d'agents de la collectivité cela implique que vos enfants soient présents sur les horaires et les jours demandés.

Toutefois des aménagements seront possibles en accord avec les responsables d'accueil. Les modalités liées à ces demandes sont précisées dans le règlement intérieur des accueils, téléchargeable sur le site www.cc-paysriberacois.fr ou récupérable à la CCPR 11 rue Couleau à Ribercac.

Info Quotient familial

Le quotient familial CAF/MSA de référence est celui du mois de janvier de l'année en cours, ou celui notifié sur les passeports loisirs ouvrant droit à 3 € ou 4 € pour ALSH-Scoutisme.

Il peut être également calculé d'après avis d'imposition, à défaut, la tranche la plus haute sera appliquée.

Contacts :

Inscription et Facturation : Laetitia Sabater / Brigitte Bezac - 05 53 92 50 63 - l.sabater@cc-paysriberacois.fr

ASLH : Ribercac - 06 87 48 79 92 / Tocane - 05 53 92 58 14/ Verteillac - 05 53 90 40 36

Site : www.cc-paysriberacois.fr

TARIFS ACCUEILS EXTRASCOLAIRES



Tarifs et Horaires applicables
à partir du 04 septembre 2017



Vacances et mercredis (après-midi)

Quotient familial (en euros)	Journée sans repas	Demi-journée sans repas	Repas
1401 et +	6.50€	4.00€	2.80€
901 à 1400	5.50€	3.50€	2.80€
623 à 900	4.50€	3.00€	2.50€
401-622	3.00€	2.00€	2.00€
0 à 400	2.00€	1.50€	2.00€
RSA socle	1.00€	0.50€	1 €
REPAS enfant allergique	(sur présentation d'un certificat médical)		1€

Horaires harmonisés :

Vacances : 7h00 - 19 h00 (repas de 12h à 13h 30/ 14h 00)

Mercredis : 12h—19 h00 (repas de 12h à 13h 30 / 14h 00)